

## II.6.17. An innoçañc anavezet, Pe delivranç Person Val-Sant-Viçant, accuset faussamant da veza assassinet Benead Redon, adjoent ar Mear.

Ms. VI, p. 384-389.

**Timbre :** Var ton : Güerz an Autrou Homo.

**Incipit :** Pobl mad eus a Vreiz-Izel, selaouit, me ho ped,

**Composition :** 22 c ; de 4 v. de 13 p.

**Sujet.**

**L'innocence reconnue, ou la délivrance du Curé du Val-Saint-Vincent, accusé faussement d'avoir assassiné Benoît Redon, adjoint au maire.** A une date non précisée, M. Marcellin, curé du Val-Saint-Vincent, est accusé du meurtre de Benoît Redon, dont il était l'ami (c. 1-5). Avant le meurtre, déjà, des bruits couraient selon lesquels le curé allait surtout voir Mme Redon (c. 6). Arrêté, jugé et condamné (c.7-13), il échappe de justesse à l'échafaud, grâce à l'arrestation du vrai meurtrier qui innocente l'abbé Marcellin (c. 14). Il est alors réhabilité (c. 15-19). Lors d'une cérémonie, le curé exhorte les fidèles à ne pas calomnier (c. 20-22).

**Origine du texte.**

**Dans le manuscrit :** signé A. Lédan.

**Autres sources :** A. Lédan a adapté un vers bretons l' *Histoire intéressante. De la condamnation à la peine de mort du nommé Victor-Ernest Marcellin, curé de Val-St-Vincent, accusé d'avoir assassiné Bénédict-Joseph Redon son paroissien. Innocence reconnue et délivrance de l'accusé.* Ce texte en prose, écrit par un certain Hainaut, a été imprimé sur feuille volante à Arras, à l'imprimerie Gorilliot-Legrand, postérieurement au 10 septembre 1839. Cette histoire s'étant passé dans une ville de l'arrondissement de Clermont-Ferrand, il est donc possible qu'il y ait eu d'autres éditions. Il s'agit bien d'un imprimé pour le colportage, comme le montre la note suivante « *Nota, Le coupable est livré à la justice ; sitôt apres (sic) son jugement le Colporteur de cette feuille s'empresera d'en donner connaissance au public. (1)* ».

L'épisode finale de la cérémonie religieuse ne se trouve pas dans cet texte.

Une seconde histoire intitulée *L'innocence reconnue – Affaire du curé Marcellin* (2) fut imprimée postérieurement à avril 1848. Cette fois-ci l'Abbé Victor-Ernest Marcellin fut accusé à tort du meurtre de Mme Calais, femme de l'adjoint au maire de Vincent-de-St-Victor, près d'Aurillac. Un ancien forçat, du nom de Garel, avait maquillé le crime pour faire accuser le curé. Lors du procès, il s'accusa publiquement et sauva ainsi l'Abbé Marcellin promis à l'échafaud. Le texte en prose est suivi dans ce cas d'une complainte en vers.

Cette histoire est postérieure à l'adaptation d'A. Lédan et n'a donc rien à voir, au premier abord, avec elle. Mais elle montre comment un fait divers, qui a probablement eu un fond réel à une période donnée, a pu évoluer par le biais du colportage. Ce n'est plus le fait divers qui compte, mais bien l'histoire qui devient, pour ainsi dire, immatérielle, malgré les détails donnés pour l'enraciner dans la réalité.

#### Alexandre Lédan et le texte.

**Transcription** : en 1843, au plus tôt (Voir II.6.8). A. Lédan a probablement utilisé la version imprimée pour sa retranscription, puisque nous trouvons des deux textes de la feuille volante l'un à la suite de l'autre (Voir II.6.16).

**Impression(s)** : **Guerz nevez var sujet eur Zoudard eus a arme an Afriq, assassinet a doliou countel gant e dud.** Var ton ar Plac'h libertin. – **An Innoçanç anavezet, Pe delivranç Person Val-Sant-Viçant, accuset faussamant da veza bet assassinet Benead Redon, Adjoent ar Mear.** Var ton : Guerz an Autrou Homo. – in-12, 8 p. – 1 éd. : imp (juillet 1842). – Bai G32.

**Mise en valeur** : Complaintes ou Guerziou (1854).

**Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).** Non répertorié.

**Versions collectées.** Catalogue Malrieu, non répertorié.

#### Sources bibliographiques.

Concernant les autres textes mentionnés dans cette notice :

- (1) *Histoire intéressante de la condamnation à la peine de mort du nommé Victor-Ernest, Marcellin, curé de Val-St-Vincent, accusé d'avoir assassiné Benoît-Joseph Redon son paroissien. Innocence reconnue et délivrance de l'accusé*, Arras, Gorilliot-Legrand, [1839], in-4, 2 p., FRBNF33419378.
- (2) *L'Innocence reconnue. Affaire du curé Marcellin [, accusé du meurtre de Mme Calais, femme de l'adjoent au maire de Vincent-de-St Victor, près d'Aurillac, assassinée par un forçat libéré, Garel. - Complainte à ce sujet. - Mort tragique de deux jeunes amants, Louis Bouvier et Mariette Casseler, à Vienne, Isère. - [Romance.]*, Lyon : impr. Chanoine, [s. d.], 8 p., FRBNF36793805.